



**Laurence WASTL pour l'association
ANDRESY=QUALITE POUR TOUS! - 22/03/06
Réunion de proximité CPDP**

Mesdames, Messieurs,

Nous tenons à exprimer ce soir notre indignation et notre inquiétude à l'égard du projet "Francilienne".

Nous sommes indignés parce qu'aujourd'hui, 22 mars, nombreux sont les Andrésiens à ne pas avoir encore reçu la documentation de la CPDP. Comment, dans ce cas, participer au débat lorsque l'information manque ?

Nous tenons également à dénoncer ce soir l'attitude méprisante du conseil municipal d'Andrésy le jeudi 2 mars 2006 soit 6 jours avant l'ouverture du débat public. Le conseil municipal, à l'exception de Monsieur Broussard et de l'opposition, a pris officiellement position pour le tracé bleu N2 S2 au nom de tous les Andrésiens. Et cela sans concertation, pourtant si chère à Monsieur Ribault, ni avec le *comité de communes A104*, ni avec les Andrésiens.

Nous tenons à dénoncer cette attitude d'autant plus que ce projet de francilienne a pour unique objectif de relier, le pôle économique de Cergy à PSA Poissy comme l'a justement remarqué le maire de Conflans, ex-président du Comité de Communes A104. Comment, Monsieur Ribault, pouvez-vous croire que seule votre conviction suffise face à un projet d'une telle ampleur? A moins que d'autres intérêts comme ceux qui vous lient au groupe PSA entrent en jeu?

Le 2 mars dernier, vous avez refusé toute idée de consultation. C'est bien dommage car un référendum s'appuyant sur les débats qui ont lieu jusqu'en juillet permettrait à chaque Andrésien d'exprimer son point de vue, et vous permettrait ainsi d'afficher sereinement et tout aussi fermement la position des Andrésiens.

Et ce n'est pas le mini-sondage, pour le moins orienté et incomplet actuellement en ligne sur le site web de la mairie qui pourra calmer notre indignation. Bien au contraire! Précisons que les Andrésiens sont invités à se prononcer pour une couleur de tracé sans avoir le droit d'être contre la Francilienne ou sans opinion.

Autre élément sur lequel nous souhaiterions attirer votre attention, Monsieur le Maire : le vote à l'unanimité de la *Communauté de commune* des 2 rives de la Seine pour ce même tracé bleu. C'est toutefois oublier que trois des 6 villes qui la composent ne sont concernées par aucun tracé : Triel, Verneuil et Chapet.

Enfin comment ne pas être très inquiet sur les conséquences sanitaires et environnementales désastreuses occasionnées par les quelques futurs 150.000 véhicules/jours sachant que l'on dénombre déjà, en France, 30.000 décès dus à la pollution contre 5.000 sur la route? N'oublions pas que le futur collège tant attendu par Monsieur Ribault et le parc sportif des Cardinettes seront à proximité du tracé rouge!

Il existe d'autres solutions comme le ferroutage, le transport fluvial. Et surtout, bien sûr, l'amélioration des moyens de transport collectif. Une récente consultation organisée par le Conseil Général des Yvelines a mis en évidence le fait que les Yvelinois étaient prêts à délaisser leurs véhicules si cette amélioration était envisagée. Encore faut-il en avoir la volonté politique. Nous pouvons en douter d'autant plus qu'aujourd'hui même commence, à quelques km d'ici un autre débat public : celui du prolongement de l'A12 en zone urbanisée dans la ville de La Verrière.

Nos élus ont affirmé le 2 mars dernier vouloir nous montrer la voie à suivre. Espérons que pour les Andrésiens et les autres populations menacées par chacun des tracés, ce ne soit pas tout simplement une voie sans issue !

Nous vous remercions de votre attention.

Contact : Monsieur Didier Akoun, président dakoun@tele2.fr